

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Bois-d'Amont sont convoqués
en assemblée communale extraordinaire le

**lundi 25 septembre 2023 à 20.00 heures
à la halle polyvalente à Ependes**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale des comptes du 22 mai 2023
(il ne sera pas lu)
2. Approbation d'un investissement de CHF 60'000.- pour l'étude de la transformation du
bâtiment "Au Village 18" à Ependes
3. Informations sur le projet de nouvelles infrastructures communales
4. Divers

*Les documents se rapportant à l'ordre du jour sont consultables sur le site Internet **www.bois-damont.ch** et auprès du secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, durant les heures d'ouverture.*

Le Conseil communal